



Conductrice ou Conducteur de véhicules légers

Direction des ressources matérielles

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 600 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes.

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail-famille**
- **CPE** sur place
- Accès aux **installations sportives** (salle de musculation, aréna)

Selon les dispositions de la convention collective

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à conduire un véhicule automobile ayant une masse nette de moins de quatre mille cinq cents (4500) kg pour le transport de personnes, de marchandises ou de matériaux.

Vous avez envie d'un **poste rempli de sens et de défis** ? Rejoignez notre équipe !

Quelques attributions caractéristiques

Celles décrites au plan de classification des employés de soutien (juin 2012).
Plus spécifiquement, mais non limitativement :

- Accomplir différentes tâches liées au travail dans un aréna telles que l'entretien et la réparation d'une glace à l'aide de la surfaceuse et d'autres équipements ;
- Voir à ce que le véhicule soit propre et en bonne condition de roulement (nettoyage, lavage, plein d'essence, etc.) ;
- Effectuer une vérification quotidienne ou selon toute autre fréquence prescrite de l'état de son véhicule et rapporter toute défectuosité constatée ;
- Tenir un calendrier de route et rédiger, au besoin, des rapports sommaires de certaines activités reliées à l'exécution de son travail ;
- Travailler au chargement et au déchargement de son véhicule en respectant les normes de sécurité ;
- Nettoyer les entrées et les sorties à l'aide du tracteur du collège ;
- Utiliser, au besoin, les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser ;
- Initier, au besoin, le nouveau personnel de sa classe d'emploi au travail à effectuer ;

Effectuer toutes autres tâches connexes (déménagements et entretien divers) ;

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Qualifications requises

- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;

Autres exigences :

- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique des véhicules légers et des différents modes d'entretien préventif requis ;
- Être capable d'utiliser des formulaires (de livraison, de réception ou d'expédition) ;
- Autonomie et capacité de travailler en équipe ;
- Bonne capacité d'adaptation ;
- Bonne capacité physique et habiletés manuelles ;
- Fiable et assidu au travail.
- Favorise une approche préventive positive et un climat de travail harmonieux ;

CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : 22,03 \$ + primes applicables de l'heure
(selon la scolarité et l'expérience)

Lieu de travail : Montréal

Horaire : Vendredi et samedi de 15h30 à 00h00

Entrée en fonction : Dès que possible

Statut : Poste régulier à temps partiel

Service : Direction des ressources matérielles

Supérieur : Monsieur Mathieu Tremblay

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 07 au 20 février 2024.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 20 février 2024 : resshum02@cegepsl.qc.ca — Concours **H24-S-08**

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà pré qualifiée.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

